

1. Diagnostic départemental du Tarn-et-Garonne

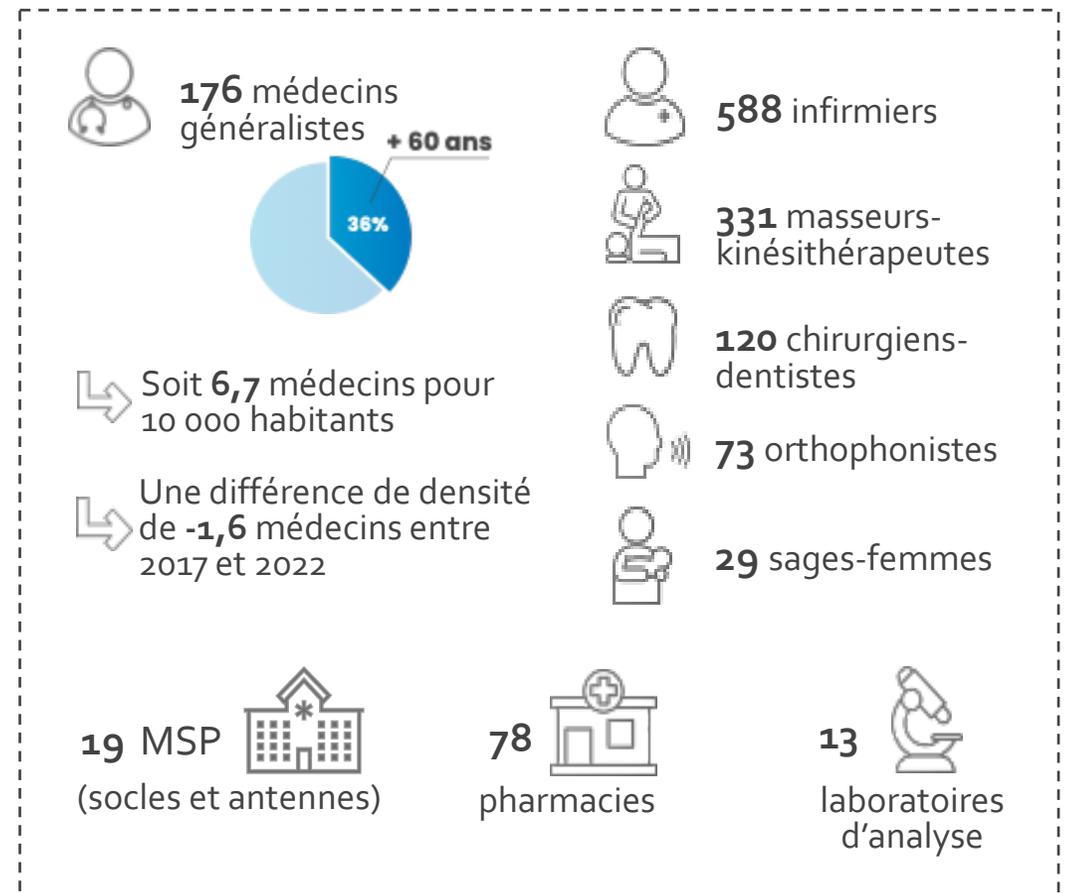
Approche territoriale et socio-démographique

Le Tarn-et-Garonne est un territoire rural se caractérisant par un maillage de petites agglomérations telles que Castelsarrasin, Montech, Grisolles et Caussade. La ville de Montauban concentre environ un quart des 260 700 habitants du département.

Le département se caractérise par des dynamiques démographiques contrastées, avec une répartition disparate de la population. L'axe Toulouse-Montauban continue d'être un pôle d'attraction important pour les familles avec enfants, tandis que les territoires au nord-est et nord-ouest restent peu densément peuplés. Le département présente une structure de population jeune, avec près de 30% de la population ayant moins de 25 ans.

Le Tarn-et-Garonne enregistre un taux d'actifs supérieur et des taux indicatifs de précarité inférieurs à ceux d'Occitanie. Même si les contrastes entre territoire restent forts.

Offre de soins



Enjeux de santé

11,8% de la population de 17 ans et plus du département n'a pas de médecin traitant contre 11,4 % dans la région.

9,9 % de la population est couverte par la complémentaire santé solidaire - CSS - contre 11,5% en Occitanie.

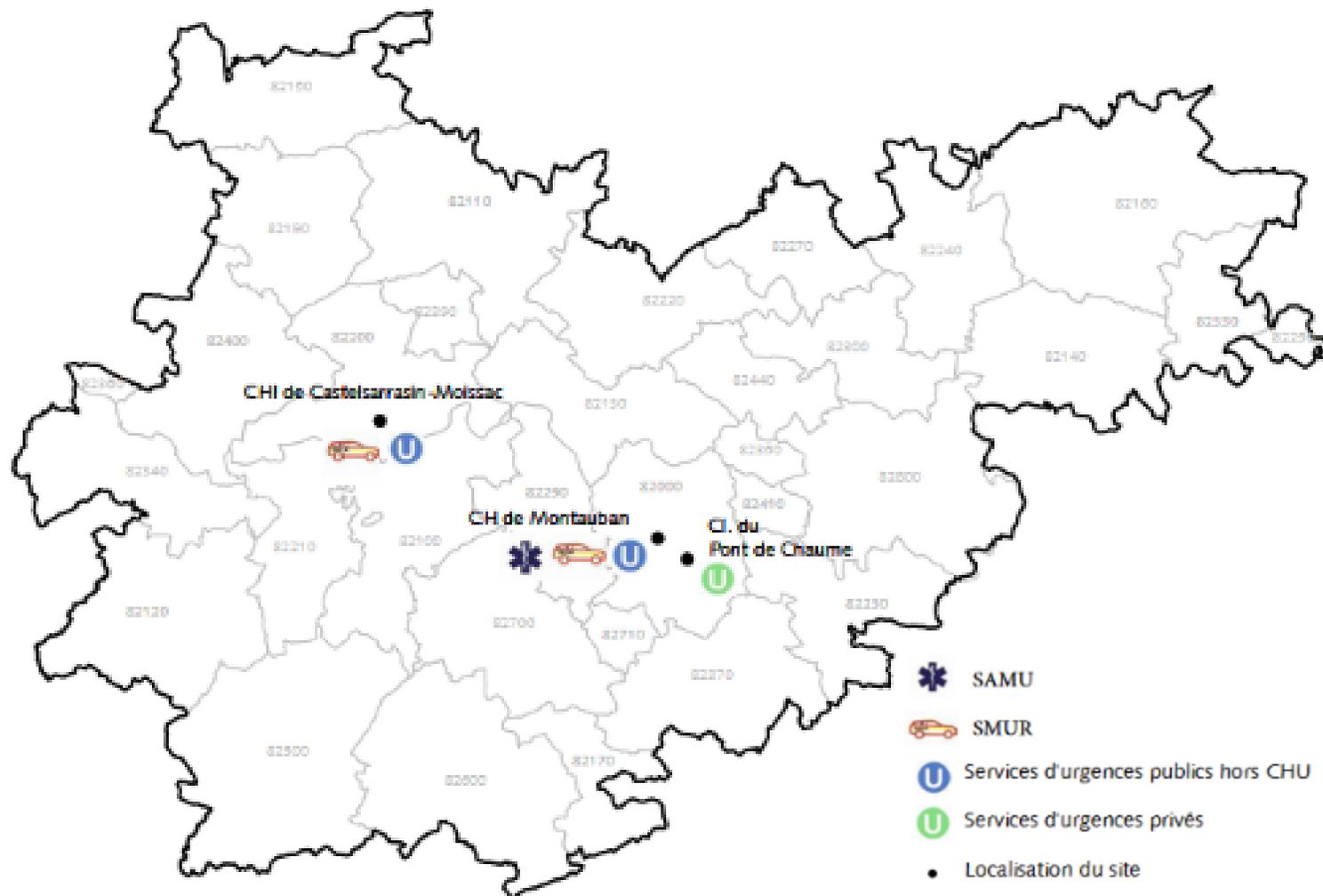
23,9 % de la population est en affection longue durée - ALD - contre 24,1 % en Occitanie.

1,4% des personnes en ALD ne sont pas suivies par un médecin traitant contre 1,3% en Occitanie.

18,5 des passages aux urgences sont non suivis d'hospitalisation contre 19,2 en région.

41,6% des hospitalisations sont des admissions directes en service de médecine à la demande d'un médecin de ville contre 46,6% en Occitanie.

Services d'urgences



L'activité des services d'urgences du Tarn-et-Garonne en 2022

Urgences 2022	82	CH de Montauban	Cl. du Pont de Chaume	CHI de Castelsarrasin-Moissac
Nombre de passages	62 207	37 092	15 984	9 131
Évolution 2021/2022	-15,0%	-5,4%	-15,8%	-39,1%
Médiane de passages par jour	167	101	44	24
Nombre de RPU transmis	62 207	37 092	15 984	9 131
Exhaustivité du recueil	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon le type de patients				
Âge médian (ans)	43,6	38,3	52,1	47,2
Patients hors région (en %)	2,6	2,7	1,9	3,5
Moins de 15 ans				
Part (en %)	16,9	20,8	8,0	16,2
Évolution	-15,7%	-3,8%	-32,4%	-41,1%
75 ans et plus				
Part (en %)	18,5	17,3	19,5	21,8
Évolution	-3,7%	+7,5%	-5,3%	-26,3%
Selon l'arrivée (en %)				
Horaire PDSA	44,8	52,3	38,7	24,9
Nuit [20h-08h[25,8	34,5	19,7	1,2
Nuit profonde [00h-08h[11,4	15,5	8,4	0,4
CCMU Exploitable	97,2	99,4	91,2	99,6
CCMU 1	12,0	15,3	4,1	12,2
CCMU 2	61,1	59,7	60,3	67,6
CCMU 3	23,1	20,3	32,3	19,0
CCMU 4-5	1,9	1,6	3,3	1,0
Transport exploitable	99,4	99,4	99,5	99,5
Smur	0,7	0,8	0,6	0,3
VSAV	16,5	21,5	7,8	11,6
Ambulance	14,9	15,8	13,4	13,5
Selon le type d'urgences (en %)				
DP exploitable	96,1	98,2	90,5	98,2
Médico-chirurgical	59,7	60,0	65,4	49,0
Traumatologie	32,7	29,2	32,3	46,6
Psychiatrie	2,7	4,3	0,3	0,7

Urgences 2022	82	CH de Montauban	Cl. du Pont de Chaume	CHI de Castelsarrasin-Moissac
Selon le mode de sortie (en %)				
Mode de sortie exploitable	99,7	99,9	99,2	99,9
Hospitalisation	24,8	26,2	24,5	19,4
dont transfert vers un autre ES	1,8	1,6	0,9	4,4
Durée de passage				
Durée exploitable (en %)	99,8	100,0	99,4	99,9
Durée médiane	3h33	3h48	3h29	2h48
Durée méd. lors d'un RAD	3h07	3h16	3h12	2h29
Durée méd. lors d'une hospit.	5h25	5h50	4h50	4h44
Passages <4h (en %)	56,8	52,9	59,1	68,7

© ORU Occitanie 2022

Selon le panorama de l'ORU Occitanie 2022 :

167 passages journaliers sont comptabilisés dans les 3 structures du Tarn-et-Garonne (CH de Montauban : 101, Clinique du Pont de Chaume : 44, CH de Castelsarrasin : 24)

55,2% de ces passages sont sur les horaires d'ouverture des cabinets de ville. L'activité hors horaires PDSA s'effectue sur 260 jours/an en moyenne. Ce qui représente 129 passages/jour aux urgences sur ces horaires (CH Montauban : 77, Cl. Pont de Chaume : 34, CH Castelsarrasin : 18)

24,8% des passages journaliers donnent lieu à hospitalisation ce qui représente 32 hospitalisations par jour aux horaires hors PDSA sur le département (CH Montauban : 19, Cl. Pont de chaume : 8, CH Castelsarrasin : 5)

A noter : à partir du 1er juillet 2022, les entrées aux urgences du Tarn-et-Garonne ont été régulées par le 15.

2. La dynamique départementale des CPTS

Les CPTS du département

CPTS ayant signé l'ACI :

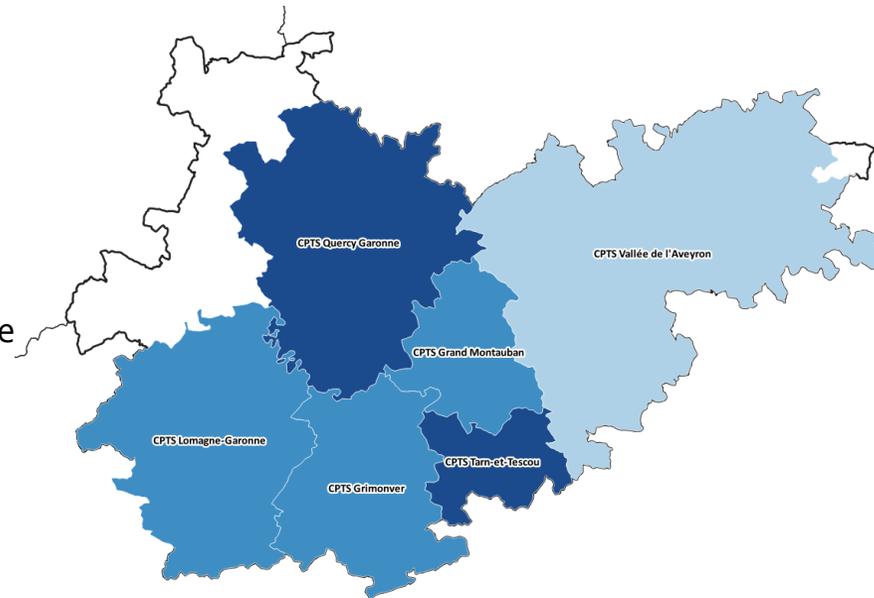
- CPTS Quercy-Garonne
- CPTS Tarn et Tescou

CPTS en cours d'élaboration ou de négociation de leurs projets :

- CPTS du Grand Montauban
- CPTS Lomagne-Garonne
- CPTS Grimonver
- CPTS Vallée de l'Aveyron

92% de la population couverte

Chaque CPTS prévoit de répondre à la mission de facilitation d'accès aux soins des ACI en mettant en place une organisation propre à son territoire pour répondre aux demandes de SNP (agenda des disponibilités des médecins volontaires, mise en place de protocoles de coopération, campagnes de sensibilisation des patients, développement de la téléconsultation etc.).



Niveau de maturité

- ACI signé
- Projet de santé en cours
- Lettre d'intention en cours
- Zone non couverte par une CPTS



[Pour en savoir + : lien vers la cartographie détaillée](#)

L'InterCPTS 82

Les CPTS s'impliquent au niveau du département dans l'InterCPTS 82 qui permet aux différentes équipes-projets de CPTS de partager leurs expériences et bonnes pratiques concernant le déploiement de leurs actions. L'InterCPTS a été également choisie pour le portage du DAC 82 qui organise la réponse aux demandes d'appui à la coordination sur le territoire.